

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 22 mars 2012 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projet Ville de Sherbrooke
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de Valoris
- M. Daniel Lapierre, directeur des opérations de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2012-03-22-0164

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2012;
 - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Élections ;
 - a) Nomination d'un président ;
 - b) Nomination d'un vice-président ;
 - c) Signataire des effets bancaires ;
- 6) Période de questions;
- 7) Finance ;

- a) Suivi budgétaire au 29 février 2012;
- 8) Opérations;
 - a) Départ de M. Daniel Lapierre;
 - b) Tonnage;
 - c) Achat d'un chargeur sur roues;
 - 1. Résultat des soumissions et décisions;
 - 2. Règlement numéro 7 décrétant une dépense et un emprunt pour l'achat du chargeur sur roues ;
- 9) Développement ;
 - a) Résultat étude Électrigaz ;
 - b) Plan directeur d'aménagement du parc éco-industriel (suivi);
 - c) Caractérisation des matières destinées à l'enfouissement ;
 - 1. Résultat des propositions pour la caractérisation des matières résiduelles résidentielles ;
 - 2. Résultats préliminaires de la caractérisation des ICI ;
- 10) Rencontre avec le MDDEP ;
- 11) Date de la prochaine réunion ;
 - 26 avril 2012 ;
- 12) Affaires nouvelles ;
 - a) **Comité de vigilance** ;
 - b) **Demande CA gravière** ;
- 13) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal

- a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2012 ;

Résolution 2012-03-22-0165

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2012.

Adopté

- b) Suivi du procès verbal

Aucun suivi.

5) Élections

a) Nomination d'un président ;

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de président

Résolution 2012-03-22-0166

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Serge Forest à la présidence.

Adopté

b) Nomination d'un vice-président ;

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de vice-président

Résolution 2012-03-22-0167

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Robert à la vice-présidence.

Adopté

c) Nomination des signataires des effets bancaires ;

Résolution 2012-03-22-0168

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Serge Forest président ou Mme Nicole Robert vice-présidente et M. Claude Brochu secrétaire trésorier ou Mme Geneviève Morin adjointe administrative comme signataire de tous les effets bancaires à la caisse populaire des Hauts Boisés.

Adopté

Mme Nicole Robert cède la présidence à M. Serge Forest

6) Période de questions des personnes présentes

Aucune personne présente.

7) Finance ;

a) Suivi budgétaire au 29 février 2012 ;

M. Claude Brochu mentionne qu'il n'y aura pas de suivi budgétaire puisque nous attendons après la vérificatrice pour l'écriture d'ouverture.

8) Opération

a) Départ de M. Daniel Lapierre ;

M. Daniel Lapierre explique sa décision de quitter Valoris. M. Claude Brochu mentionne que les tâches et les dossiers de M. Lapierre ont été séparés entre lui et Mme Odile Goulet. Le traitement des eaux sera opéré par GSI, jusqu'à l'engagement d'un remplaçant. À la prochaine réunion du comité technique, les membres verront à faire l'offre d'emploi pour le remplacement de M. Lapierre.

b) Tonnage ;

M. Claude Brochu présente le tableau et les graphiques concernant le tonnage.

c) Achat d'un chargeur sur roues ;

i) Résultat des soumissions et décisions ;

M. Claude Brochu explique le résultat de l'appel d'offre pour l'achat d'un chargeur sur roues, appel d'offre numéro 2012-002. Il y a eu 2 soumissionnaires : Nortrack Québec inc. et Hewitt Équipement Limitée. La recommandation est d'accepter la soumission la plus basse conforme soit celle de Nortrack Québec Inc. pour un John Deere modèle 644K 2012 conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt.

Résolution 2012-03-22-0169

Proposé et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Nortrack Québec Inc. modèle 644K 2012 pour la somme de 242 989.76\$ taxes nettes et ce conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 7 .

Adopté

Résolution 2012-03-22-0171

Proposé et résolu unanimement de prendre le contrat d'entretien complet pour 5000 heures pour la somme de 18 571.00\$ plus taxes.

Adopté

ii) **Règlement numéro 7 décrétant une dépense et un emprunt pour l'achat du chargeur sur roues ;**

Résolution 2012-03-22-0170

Proposé et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 7 suivant :

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT NUMÉRO 7 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES

ATTENDU QU'il est nécessaire d'acheter un nouveau chargeur sur roues pour les opérations du lieu d'enfouissement technique;

ATTENDU QUE la Régie est allée en soumission publique pour l'achat d'un chargeur sur roues par l'appel d'offre numéro 2012-02 et que le plus bas soumissionnaire conforme est Nortrack Québec Inc. pour un John Deere modèle 644K 2012 pour un montant de 242 989.76\$ incluant les taxes nettes;

ATTENDU QU'un montant de 300 000\$ avait été prévu au budget d'investissement 2012 de la régie et qu'il avait été également prévu de financer cette dépense par un règlement d'emprunt ;

ATTENDU QUE la Régie a acceptée la soumission la plus basse conforme conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt pour payer lesdits frais;

ATTENDU QUE pour cette raison il est nécessaire d'effectuer un règlement d'emprunt pour payer le coût des travaux projetés;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par Monsieur Serge Forest, lors d'une séance du conseil d'administration tenue le 26 janvier 2012;

A CES CAUSES, sur la proposition de Mme Nicole Robert, appuyée par M. Walter Dougherty,

IL EST RÉSOLU:

Que le règlement numéro 7 soit adopté et qu'il est décrété et statué par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke décrète qu'il est autorisé à dépenser une somme de 242 989.76 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues tel que détaillé à l'article 3.

ARTICLE 3

Le conseil d'administration décrète une dépense n'excédant pas deux cent quarante deux mille neuf cent quatre vingt neuf dollars et 76 cents (242 989.76 \$) pour :

Nortrack Québec Inc. (Chargeur John Deere 644K 2012)

Montant		252 950.00\$
Échange Caterpillar 938G 1998 usagé 15000 heures		-32 000.00\$
Sous total		220 950.00\$
Taxes nettes	9.975%	22 039.76\$
Total		242 989.76\$

Pour l'application du présent règlement et pour se procurer cette somme, la Régie intermunicipale décrète un emprunt pour une période de dix (10) ans, de 242 989.76 \$.

ARTICLE 4

Le conseil approprié à l'avance le montant de toute subvention qu'il réserve en rapport avec ce règlement.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et aux remboursements en capital des échéances annuelles, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé tel que prévu à l'article 8.1 de l'entente intermunicipale constituant la Régie, un montant suffisant réparti à part égale entre la Ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François.

ARTICLE 6

Cependant, au lieu de prélever la taxe annuelle prévue à l'article prescrit, le conseil pourra affecter annuellement une partie des revenus du site d'enfouissement.

ARTICLE 7

Les autres détails relatifs au présent règlement seront réglés et déterminés par résolution du conseil, le tout conformément à la loi.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

9) Développement

a) Résultat étude Électrigaz ;

M. Claude Brochu fait un rapport verbal du projet d'étude réalisé par Électrigaz.

b) Plan directeur d'aménagement du parc éco-industriel (suivi) ;

M. Claude Brochu mentionne qu'il a reçu le rapport préliminaire du plan d'aménagement. Celui-ci devrait pouvoir être déposé à l'assemblée du mois d'avril.

c) Caractérisation des matières destinées à l'enfouissement ;

i) Résultat des propositions pour la caractérisation des matières résiduelles résidentielles ;

Valoris a reçu deux (2) propositions pour la caractérisation des matières d'origine résidentielles soit de Monique Clément et de Les Consultants SMi Inc. La plus basse est de SMi pour trier 20 % de 6 chargements pour un montant de 20 876 \$ (taxes en sus).

Résolution 2012-03-22-0172

Proposé et résolu unanimement de mandater Les Consultants SMi Inc. à effectuer la caractérisation des matières résiduelles résidentielles selon l'option I au montant de 20 876 \$ plus taxes. La dépense sera effectuée à même le fonds général de la régie. Lors de l'adoption du règlement d'emprunt pour le centre de tri, la régie renflouera le fonds général à même l'emprunt jusqu'à concurrence de 10 % de l'emprunt.

Adopté

ii) Résultats préliminaires de la caractérisation des ICI ;

Un résumé préliminaire de la caractérisation des déchets ICI était joint à la convocation. On remarque qu'il y a beaucoup de matière valorisable.

I0) Rencontre avec le MDDEP ;

Mme Odile Goulet remet un document contenant les principales questions posées à la rencontre avec le MDDEP ainsi que les réponses qu'ils ont données.

I1) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion aura lieu jeudi le 26 avril 2012 à 12h30.

I2) Affaires nouvelles ;

a) Comité de vigilance ;

Résolution 2012-03-22-0173

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Odile Goulet en remplacement de M. Daniel Lapierre comme représentant de Valoris sur le comité de vigilance.

Adopté

M. Serge Forest mentionne que M. Michel Yergeau sera le représentant de la Ville de Sherbrooke.

b) Demande CA gravière ;

Résolution 2012-03-22-0174

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Odile Goulet à présenter la demande de certificat d'autorisation pour la gravière en remplacement de M. Lapierre.

Adopté

I2) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h05.

M. Serge Forest, président

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier